

COMMUNE DE BOURLON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2008

PRESENTS : MM. BOYER - CUVILLIER - LAUDE - CARPENTIER - MASSON - LECHAPTOIS - WIART - MERCIER

Mmes CATTIAUX - BRANCART - COQUART - CACHEUX - Melle COUVREUR

ABSENTS EXCUSES : M. LEROUGE - BRUEZ

1°) **ASSURANCES** : CHOIX DE LA COMPAGNIE

2 contrats arrivent à échéance le 20 décembre 2008 : assurance du fourgon et assurance générale de la commune.

3 compagnies ont été consultées :

- AXA à Marquion
- AGF à Marquion
- GROUPAMA à Arras

Après avoir examiné les propositions et après délibération, le Conseil retient la Compagnie Groupama qui présente en prix et garantie la meilleure proposition.

2°) **SIDEN-SIAN** :

Suite à la fusion du SIDEN France et du SIAN, il est nécessaire de désigner un grand électeur au sein des membres du Conseil Municipal qui sera appelé à siéger au collège électoral de l'arrondissement d'Arras chargé de désigner ses délégués au Comité du SIDEN - SIAN.

A l'unanimité des membres présents Monsieur Jean Luc Boyer est désigné en qualité de grand électeur.

3°) **BIULLETIN MUNICIPAL ET CALENDRIER 2009** :

Comme les années précédentes, l'entreprise « Trophées de France » est chargée de la confection du bulletin et du calendrier.

La commission de l'information se réunira le 1^{er} décembre à 18h pour l'élaboration de ce bulletin.

4°) **LOGEMENT ECOLE MATERNELLE** :

Suite à la visite effectuée avec M. DAMIENS, architecte, il a été évoqué la réhabilitation de l'immeuble. Le cabinet DAMIENS est chargé de l'élaboration d'un devis.

5°) **DIVERS** :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide :

- L'acquisition d'un défibrillateur auprès de la société « DEFIBTECH » pour un coût de 2179€21 TTC. Il sera installé sur la façade principale de la Mairie.
- Le versement d'une subvention supplémentaire de 2 500 € au Centre Communal d'Action Sociale.
- L'attribution, comme les années précédentes, d'un colis de Noël à l'ensemble du personnel communal.
- La prise en charge financière du chauffage de l'église et de la chapelle (catéchèse)
- Le renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole (jamais utilisée à ce jour).
- Le Maire informe l'assemblée de la première réunion avec le bureau « Etudes et Cartographie »

Pour extrait conforme,
le MAIRE,